



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Officier / Officière de l'armée de l'air

L'officier ou l'officière de l'armée de l'air peut être militaire de carrière ou sous contrat. Officiers et officières de l'air, officiers mécaniciens, officières mécaniciennes ou encore commissaires des armées : tous et toutes travaillent de concert et œuvrent à la défense du territoire.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Salaire débutant : **1867 €**

Statut : **Militaire**

Synonymes : Officier / officière des bases de l'air, Officier / officière des systèmes aéronautiques, Officier mécanicien / officière mécanicienne

Secteurs professionnels : Défense, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'adore conduire, J'aime bouger, J'aime être aux commandes, J'aime les sensations fortes, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© RobertAx/iStock.com

Le métier

Corps des officiers de l'air

Ce corps comprend les pilotes (de chasse, de transport, d'hélicoptère, de drone), les navigateurs et navigatrices officiers système d'armes qui calculent les itinéraires, donnent la direction à suivre tout au long du vol et gèrent les armements, et les convoyeurs et convoyeuses de l'air qui exercent des fonctions d'infirmiers et de personnels navigants de cabine au cours d'évacuations sanitaires, de missions humanitaires etc.

Corps des officiers mécaniciens

Au sein de ce corps, les officiers mécaniciens et les officières mécaniciennes sont chargés d'encadrer des personnes spécialistes des outils électroniques de navigation, des réacteurs, des armements opérationnels, techniciens et techniciennes qui réparent et contrôlent les avions et les matériels au sol.

Corps des officiers des bases

Il constitue le corps le plus diversifié de l'armée de l'air, au sein duquel les officiers et officières dirigent des sous-officiers intervenant dans de nombreux domaines : contrôle de la circulation aérienne, protection et défense des installations de la base, renseignement, instruction et encadrement, informatique, gestion et administration, santé.

Il existe aussi des commissaires des armées exerçant des fonctions administratives de haut niveau qui relèvent du service des commissariat des armées. Ils ou elles conseillent le commandement en matière logistique, administrative, financière et juridique. Ils choisissent une armée ou un service d'ancrage (dont l'armée de l'air et de l'espace).

Compétences requises

Rigueur et organisation

Chargés d'encadrer des équipes de militaires de rang ou des équipes dédiées à la mécanique, les officiers et officières des bases font preuve de rigueur et d'organisation. Ils ou elles ont aussi des compétences techniques pointues. Qu'il

s'agisse de surveiller l'espace aérien ou d'effectuer un vol d'entraînement, tous et toutes utilisent des technologies en perpétuelle évolution.

Précision et maîtrise de soi

Piloter un avion suppose de la précision, de l'adresse et de la concentration. Les hommes et femmes pilotes doivent donc impérativement faire preuve d'un calme à toute épreuve et être capables d'intégrer la prise de risque dans leur mission.

Aimer la pratique sportive

Le recrutement des officiers et officières de l'air prévoit des épreuves sportives. Une excellente forme physique s'impose pour tous et toutes, en particulier pour les pilotes, pour qui les entraînements sportifs sont intenses. Les personnels non navigants doivent également rester en forme pour faire face à toutes les situations extrêmes rencontrées au cours de leur carrière. Il s'agit de s'entraîner régulièrement pour être physiquement apte.

Où l'exercer ?

Des statuts différents

Les officiers et officières de l'air n'ont pas tous le même statut : officier de carrière, officier sous contrat du personnel navigant (OSC PN), officier sous contrat du personnel non navigant (OSC PNN), ou encore volontaire aspirant.

En majorité au sol

À part les pilotes et les navigateurs et navigatrices qui évoluent dans le ciel, la grande majorité des officiers et officières travaille au sol, sur l'une des bases militaires aériennes (les pilotes de drones, bien qu'au sol, sont considérés comme personnel navigant). Il y a une vingtaine de bases aériennes en France. Selon leur fonction, les militaires sur ces bases exercent dans un bureau, un atelier ou sur le terrain.

Encadrement et mobilité

Selon son grade, un officier ou une officière de l'air dirige des équipes d'homme et de femmes (sous-officiers et sous-officières et militaires techniciens de l'air) plus ou moins importantes (de quelques dizaines pour le grade de capitaine à une centaine pour le grade de lieutenant-colonel). La mobilité géographique est indispensable : les changements d'affectation sont fréquents, en moyenne tous les 4 ans. Une intervention militaire à l'étranger peut aussi avoir lieu à tout moment. Même les pilotes de drones sont amenés à se déplacer en opérations extérieures car les cabines de pilotage sont à proximité des pistes d'envol.

Les études

Après le bac

Formation à l'École de l'air et de l'espace de Salon-de-Provence (13). Accès sur concours pour les élèves de classes prépa scientifiques et les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (filière universitaire, IEP, IAE, écoles de commerce ou d'ingénieurs). Accès sur titre au niveau bac + 5.

Emploi et secteur

Recrutements réguliers

Seule une petite partie de l'effectif de l'armée de l'air et de l'espace est constituée des hommes et des femmes officiers (experts et expertes, cadres, ingénieurs et ingénieures). Le recrutement annuel est régulier mais limité. Les postes les plus nombreux se situent au sol. Le concours d'admission à l'école de l'air et de l'espace offre une centaine de places aux futurs officiers et officières de carrière.

Militaire de carrière

Les officiers et officières de carrière formés débutent avec le grade de sous-lieutenant, puis lieutenant, puis capitaine. Ils ou elles sont appelés à tenir des postes d'exécution, puis de commandement jusqu'aux plus hautes responsabilités (grade de général) au sein de l'armée de l'air et de l'espace.

Militaire sous contrat

Les officiers et officières sous contrat sont recrutés en fonction d'une spécialité définie par une fiche de poste. Sous contrat de personnel navigant, ils ou elles signent un contrat initial de 10 ans, renouvelable jusqu'à 20 ans de service. Ceux et celles qui font partie du personnel non navigant s'engagent pour 3 ans renouvelables jusqu'à 20 ans de service. Sous certaines conditions, il est leur possible de devenir officiers ou officières de carrière. Les volontaires aspirants et aspirantes signent un contrat d'un an renouvelable.

Secteur

Défense

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois, pour le grade de sous-lieutenant hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'École de l'air et de l'espace. informations sur les concours, les différents cursus possibles, les différents métiers de l'officier.](#) ↗

[Site du recrutement de l'armée de l'Air et de l'Espace](#) ↗

[Site de l'École des commissaires des armées.](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

[J'aime être aux commandes](#) →

[J'aime les sensations fortes](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

Autres métiers à découvrir

Militaire technicien de l'air (mta)

Ingénieur maintenance aéronautique

Technicien d'essais

Ingénieur en aéronautique

Mécanicien d'entretien d'avion